

Journal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Juillet / Août / Septembre 2013

Belgique-Belgie
P.P. P 102023
1050 Bruxelles 5
BC 0491
Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Ch. de Boondael 55

Numéro 119

**Dossier : Comment peut-on
encore agir aujourd'hui ?**



Sommaire

Le texte inspire le geste

Trimestriel d'éducation permanente édité par
la **FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS**

DE BELGIQUE ASBL.

Rue Van Eyck, 11A /4

1050 Bruxelles - Belgique

Fax : +32 (0)2 644 68 44

Tél : +32 (0)2 644 69 01

E-mail : sournal@ffsb.be

Site web : www.ffsb.be

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Editrice responsable

Frédéric Bouquelloen

Rédactrice en chef

Marie-Florence Devalet

Comité de Rédaction

Martine Fraiture

Julie-Anne Berhin

Alfred Fiévet

Monique Rousseau

Anne Burgraff

Mise en page

Marie-Florence Devalet

Ont collaboré

à ce numéro

Christophe De Clerck

L'équipe de la

FFSB-Jeunes

Sarah Lange

Frédéric Bouquelloen

Danielle de Neuter

Jérôme Duquesne

le SAREW

le CFLS

Couverture:

Photographie de Nicolas

Hanquet

Dessins:

Olivier Waegemans

3	EDITO	
4	DOSSIER	Comment peut-on encore agir aujourd'hui ?
10	ACCESSIBLES	Un visioguide en langues des signes au Musée Magritte Faut-il promouvoir la boucle d'induction magnétique ? Chers lecteurs,...
14	VOLET SOCIAL	SARE Wallonie : Formation d'orientation professionnelle.
15	ACTUALITÉS	Prix Clinique de Beloeil : un coup de pouce au bilinguisme français - LSF Les formations autour de la LSF : quelques nouvelles Le Sournal en langue des signes ? C'est possible !
18	SERVICE ANIMATION	Les activités du Service Animation
20	CULTURE	Le Congrès international de Liège, une page d'histoire après Milan
22	FFSB-JEUNES	Les activités de la FFSB-Jeunes
24	NOUVELLES INTERNATIONALES	Les nouvelles de l'Union Européenne des Sourds Le village des sourds irlandais
27	AGENDA	
30	DU SIGNE AU MOT	

LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES
N'ENGAGENT QUE LEUR AUTEUR.

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte du Sournal :

IBAN : BE45 0682 0308 5489 BIC : GKCCBEBB

15 euros pour l'abonnement d'un an civil

20 euros ou plus comme abonné de soutien

25 euros pour l'étranger

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhauflaire 153

4820 Dison

Tél : 087 31 28 47

Fax : 087 31 25 01

E-mail : info@sabelprint.be

www.sabelprint.be



Le mot de la rédaction

Vous trouverez en page 17 de ce numéro, un article spécial de la rédaction. Il y est question du Sournal en langue des signes et de l'idée de faire du Sournal un média participatif. Je suis enchantée à chaque fois que j'ai des retours de lecteurs qui me glissent un commentaire agréable ou me formulent une critique constructive sur le Sournal, sa qualité et les réflexions qu'il amène et je souhaiterais que davantage de personnes encore puissent y contribuer.

Vous découvrirez également un dossier un peu plus engagé que d'habitude, faisant le tour de la question des moyens d'action que nous avons à notre disposition pour faire valoir nos droits en tant que Sourds. Je me dois d'être honnête avec vous. J'aurais aimé, pour rédiger ce dossier, partir des contributions de chacun sur la question et en faire une synthèse. Au lieu de cela, je suis partie de la lecture de nombreux comptes-rendus de débats menés dans des cafés citoyens. Le bon sens et mon analyse personnelle m'ont permis de faire le rapprochement avec notre communauté sourde. J'espère néanmoins que les réflexions qui se trouvent dans ce dossier seront lues avec un esprit critique et qu'elles en conduiront d'autres à formuler à leur tour par vous, lecteurs, que ce soit en français ou en langue des signes.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro. N'oubliez pas de profiter de vos périodes de congés pour aller visiter le Musée Magritte et profiter du tout nouveau visioguide.

Marie-Florence Devalet,
rédactrice en chef

Edito
de la



Chers amis,

L'été est à nos portes et le soleil aussi, nous l'espérons.

Lors de l'Assemblée générale de la FFSB qui s'est tenue à Charleroi le 26 mai dernier, de nouveaux membres ont été élus pour faire partie de notre Conseil d'Administration. Aujourd'hui, il est donc composé de : Frédéric Bouquelloen, président ; Benoît Seutin, vice-président ; Marie Delieux, secrétaire générale ; Christine Moysons, trésorière, Bernard le Maire et Josip Radnic, administrateurs.

Martine Fraiture, après seize années de dévouement pour la FFSB, d'abord en tant que secrétaire générale et ensuite présidente, n'a pas souhaité renouveler son mandat, de même que Bernard Fleurus qui peut prétendre à autant années de bons et loyaux services pour notre Fédération. Pour son investissement remarquable, l'Assemblée générale a décerné le titre de membre d'honneur à Martine Fraiture.

Le nouveau CA souhaite avant tout apporter son dynamisme à la FFSB et ce en étroite collaboration avec l'équipe. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'accueillir depuis peu, notre nouveau coordinateur : Christophe De Clerck.

En fin de ce numéro, vous trouverez un article riche en informations au sujet de l'Assemblée générale de l'EUD à Dublin où j'ai représenté la Fédération.

La 20e édition de la JMS s'approche déjà très vite et la collaboration avec les associations liégeoises nous permettra de la fêter comme il se doit. Le programme sera bientôt disponible sur le site Internet de la FFSB.

Fin d'année, nous fêterons également les 10 ans de la reconnaissance de la langue des signes (LSFB), un groupe de travail s'est déjà constitué pour préparer plusieurs animations étalées sur plusieurs mois. Vous en saurez plus en regardant régulièrement sur le site de la FFSB - www.ffsb.be

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer d'excellentes vacances !

Pour le Conseil d'Administration

Frédéric BOUQUELLOEN
Président

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 40 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est : IBAN : BE05 3100 2664 4875 BIC : BBRUBEBB

Merci de ne pas nous oublier



Comment peut-on encore agir aujourd'hui ?

Manque d'accessibilité, discriminations fréquentes, incompréhensions et préjugés sont autant de situations vécues communément par les personnes sourdes. Tôt ou tard, elles éprouvent un sentiment de colère et de frustration qu'elles cherchent plus ou moins à canaliser en actions pour changer les choses. Mais quelles sont ces actions, qu'apportent-elles de positif ? De négatif ? Réflexions sur ce que chacun est en mesure de faire.

Lorsque vous mettez un pied dans la communauté sourde, très vite, vous vous apercevez que le militantisme, l'idée de changer une situation commune revient très fréquemment. Non, les personnes sourdes ne passent pas leur temps à s'apitoyer sur leur sort et heureusement, mais les situations difficiles émergent régulièrement au fil des discussions, d'une façon ou d'une autre. On parle de l'accessibilité, du sous-titrage, des services publics, des problèmes d'interprétation, des incompréhensions vécues à la police, chez le médecin, à l'hôpital, chez le notaire, avec l'agence immobilière, avec l'entrepreneur, avec le plombier,

avec le voisin, avec l'homme dans la rue, ... On parle de l'interprétation à distance, de la visiophonie et de bien d'autres choses encore. Hélas, le sentiment que les choses changent n'est pas souvent partagé et on s'en remet aux associations desquelles on attend des actions. Les plus courageux s'impliquent eux-mêmes dans les conseils d'administration et travaillent bénévolement pour le bien commun des autres. Et pourtant, chacun a la possibilité d'agir et de peser le pour et le contre de ses actions.

Manifester ?

Lorsqu'on parle de la Journée Mondiale des Sourds, on entend souvent des remarques comme « ça ne sert à rien d'aller à la JMS », « la JMS ? Pour quoi faire ? On ne manifeste plus, il n'y a pas de politiques qui viennent et ça ne change rien! ». Non, ces mots ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd à la Fédération. Thierry Adnet, coordinateur de la Journée Mondiale des Sourds depuis de

nombreuses années, témoigne : « Lorsque je ne faisais pas partie de la Fédération, je pensais moi aussi que la Journée Mondiale des Sourds était l'occasion pour nous de manifester, de brandir nos pancartes et d'y faire comprendre quelles sont nos revendications. J'ai donc commencé à l'organiser dans cet esprit-là. Puis, je me suis aperçu que le lieu où on les organisait n'était pas toujours adapté pour lui assurer une belle visibilité politique. Ces choix étaient aussi justifiés par d'autres motivations que le seul combat politique, comme soutenir la vie associative locale, se rendre visibles dans



la rue, et faire savoir que nous existions. L'idée de manifestation politique et de cortège en gants blancs a co-existé de nombreuses années jusqu'à ce que le Conseil d'Administration comprenne que la Journée Mondiale des Sourds existait avant tout pour donner une visibilité aux personnes sourdes, tout comme il existe la Journée Mondiale des Femmes ou la Journée Mondiale du Sida, et bien d'autres. On s'est aussi aperçu que les Sourds venaient à la Journée Mondiale des Sourds pour se retrouver, échanger des nouvelles. Nous mettions des banderoles sur lesquelles étaient inscrites quelles étaient nos revendications en place et demandions aux gens de les porter, mais les gens n'avaient pas envie de les porter. En effet, comment converser en langue des signes

quand on porte un bâton, surtout à deux mains? Ce n'est pas commode. J'ai souvent retrouvé des banderoles abandonnées sur la rue au cours du cortège. On a essayé les hommes sandwiches aussi, mais ils se noyaient dans la foule. Petit à petit, ce qui était appelé « manifestation » est devenu « le cortège de la Journée Mondiale des Sourds », un cortège que les jeunes sont venus égayer avec une chanson en langue des signes à partir de 2010. »

Les personnes sourdes attendent beaucoup de la Journée Mondiale des Sourds et espèrent qu'elle sera l'occasion de transmettre des messages importants. Mais est-ce vraiment le lieu et l'endroit le plus approprié pour le faire ?

Voyons un peu ce qui se passe en dehors de la communauté sourde, là où il y a des manifestations et ce que les gens en pensent. Manifestations syndicales et grèves sont des actions

citoyennes régulièrement menées dans les rues de notre pays par les travailleurs qui souhaitent, eux aussi, faire valoir leurs droits et faire entendre leurs revendications. Pour eux aussi, ce n'est pas seulement

des associations, plus elle aura de légitimité pour représenter la parole de la communauté sourde. Plus cette parole est unifiée et cohérente, plus elle a de poids.

Peut-on sourire quand on manifeste parce qu'on n'est pas content ?

une façon de se faire entendre, mais c'est également un moyen de passer un bon moment et de faire des rencontres. Ca, le gouvernement et nos hommes politiques le savent bien. Ils savent que les manifestations syndicales sont des animations festives qui mettent des couleurs dans la rue, comme le sont la Gay Pride et la Journée Mondiale des Sourds. De même, ils sont bien conscients que la manifestation n'est que l'événement d'un jour.

Toute manifestation à visée politique implique d'effectuer un réel suivi et, pour cela, des personnes doivent être mandatées pour le faire. Les travailleurs cotisent au syndicat pour que celui-ci les défende auprès des personnalités politiques. Plus les syndicats comptent de sympathisants, plus ils sont puissants et plus ils ont de poids à faire valoir pour toute décision et concertation. Si le rôle de mandataire est attribué à la Fédération ou à une autre association, plus la Fédération aura de membres, qu'ils soient des personnes sourdes individuelles ou

Faut-il pour autant venir manifester, même si il n'y a pas de retombées politiques par la suite ? Cela sert-il à quelque chose ? Bien sûr que oui. La nécessité de se rendre visible, de descendre dans la rue, n'en est pas moins amoindrie. Lorsque la couverture médiatique est là, c'est bien, lorsqu'elle ne l'est pas, cela reste important. Il est essentiel de maintenir la tradition d'affirmer notre présence, de se montrer forts et unis dans une même cause : la volonté de changement.

L'impact de la Journée Mondiale des Sourds ou d'autres manifestations, telles que celle qui a été organisée fin avril 2013 pour assurer la viabilité du Service de Santé





Mentale pour Personnes Sourdes (pour en savoir plus, visionnez le reportage via le lien suivant : <http://www.ffsb.be/node/748>), se mesure avant tout par le nombre de personnes qui répondent présentes pour marquer leur soutien à une cause, à une idée. Ensuite, il est évidemment possible d'en évaluer l'impact par les retombées médiatiques, mais ce n'est que sur le long terme, avec des signes plus discrets les uns que les autres que l'on peut voir que les

la manifestation ait parfois lieu suite à une absence ou un échec de dialogue. Hélas, cela peut conduire les manifestants à adopter un comportement excessivement agressif et/ou irréfléchi, comportement que les médias relaient et que les gens dans la rue ont la possibilité de voir. Ces comportements peuvent, à leur tour, effrayer ceux qui n'ont jamais manifesté, mais qui, pourtant, ont aussi des droits à faire valoir. Parfois,

mentalités changent. Il ne faut pas tomber dans le piège: une manifestation peut très bien être bien médiatisée, mais n'apporter aucun changement concret par la suite, tout comme une médiatisation de la manifestation peut faire changer les regards.

Est-il permis de sourire, voire de rire lorsqu'on manifeste pour une cause bien précise, une situation à laquelle on est confrontés et qui nous rend tristes, désespérés et malheureux, comme celle du Service de Santé Mentale ? Est-ce vraiment une bonne façon de montrer que l'on est en colère contre ceux (qui?) qui ne font rien ? On peut, bien-sûr, manifester en exprimant tout son ressentiment en le faisant éclater à l'extrême. On peut aussi organiser une suite de rencontres, avant et après l'événement ainsi qu'un suivi avec une personne mandatée pour, maintenir, dans la mesure du possible, un dialogue pacifiste avec les bons intervenants. En effet, manifester dans la rue ne permet de faire passer qu'un message relativement simple pour des situations qui sont parfois très compliquées et il est regrettable que

les gens ne viennent pas manifester simplement parce qu'ils ont peur de ne pas savoir ce qu'ils font, de ne pas maîtriser toutes les cartes du problème. Lorsqu'ils s'estiment incompetents, ils ne font rien. Et pourtant, c'est en devenant actif que l'on en apprend davantage sur le sujet et que l'on a la possibilité de devenir plus forts pour, par la suite, agir de manière plus efficace.

Une personne qui sourit dans la rue ne donne pas l'impression d'être malheureuse. Il y a comme un paradoxe : on manifeste pour montrer son mécontentement, mais l'événement se transforme en un lieu d'échanges, de discussions, de rencontres et devient un événement positif. C'est ce qui s'est passé avec la Journée Mondiale des Sourds, qui a bien évolué: petit à petit, la Fédération et les personnes sourdes qui ont continué à y participer ont transformé un événement triste et négatif en un événement positif, visant à mettre en valeur la langue des signes et la culture sourde. Le message: le besoin d'être visibles et d'être respectés pour ce que l'on est n'a-t-il pas plus de chances de passer de cette façon ? La Journée Mondiale des Sourds est finalement devenue un espace d'expression positif.

S'abstenir de voter ? Ecrire aux ministres ?

En vérité, la question de manifester ou non pose aussi celle de la place que l'on a en tant que personne dans la démocratie belge. Le sentiment éprouvé par les personnes sourdes de ne pas être entendues par les personnalités politiques n'est pas nouveau. En 2007, en Belgique francophone, un militant sourd a appelé les autres à s'abstenir de voter pour protester contre le manque d'accessibilité lors des campagnes électorales. Ses conseils ont été suivis et soutenus par bon nombre d'autres militants. L'action,

associée à une interpellation des partis politiques de l'époque, a contribué à une prise de conscience de la part du monde politique, mais aussi des personnes sourdes qui pensaient être dans l'impossibilité d'agir d'une quelconque façon.

Hélas, ce type d'action, s'il mettait le doigt sur l'impossibilité pour les personnes sourdes de remplir leurs droits civiques, pose également la question du poids que la communauté sourde détient en tant qu'électeur. Les personnes sourdes militantes sont nombreuses, mais restent une minorité au sein de ce qui est avant tout considéré comme un handicap sensoriel pour lequel tant de personnes devenues sourdes ne demandent que réparation. Peut-on réellement utiliser la force du nombre face aux politiques qui ont des enjeux qu'ils estiment plus importants à défendre que ceux d'une minorité ? Et face aux grosses sociétés, comme les sociétés de télécommunications qui, à ce jour, restent dramatiquement peu accessibles ?

Faut-il jouer la carte de la citoyenneté ? Ou ne devrait-on pas plutôt jouer celle de la commercialisation ? On est dans une société centrée sur l'économie et l'échange de services, ... On recherche les formules gagnant-gagnant. Il s'agit aussi d'un moyen à notre disposition pour faire valoir nos droits: nouer des partenariats où les deux parties ont quelque chose à gagner. Afin de créer ces collaborations, il faut pouvoir « se vendre », être conscient de ce que l'on a à offrir. La communauté sourde n'est-elle justement pas assez consciente de sa propre valeur et de la plus-value qu'elle est capable d'apporter au reste de la société ? Ou ne sait-elle tout simplement pas la vendre comme il se doit ? Dans tous les cas, si c'est « la lettre au ministre » que l'on choisit comme moyen d'action, il vaut mieux être parfaitement informé sur ce que l'on revendique et se vendre en tant que

plus-value pour la société.

Tagguer ?

Début juin, les rues de Bruxelles ont été les témoins qu'il existe bien des Sourds qui ont parfaitement compris la valeur de leur langue et qui osent clamer haut et fort qu'ils l'aiment, quitte à le faire illégalement. Une série de graffitis apposés principalement à proximité des associations ou institutions de sourds, comme la FFSB, l'EUD, le CREE, L'Ecole Intégrée, le Centre Lui et Nous, le Centre Comprendre et Parler, ... ont attiré l'attention des personnes sourdes qui circulaient alentour. Peu de temps après, l'action semble avoir été reprise par d'autres tagguateurs, avec quelques variantes stylistiques ! Mais comment se rendre visible dans l'espace public de façon plus ou moins permanente quand les médias ne le font pas ou mal ? A ce jour, il est encore difficile d'évaluer les retombées de cette action.

Signer des pétitions ?

Parmi les moyens d'action les plus souvent évoqués au sein des associations, on retrouve également les pétitions. Ou, plus exactement, le recours à celles-ci était plus fréquent par le passé qu'à l'heure actuelle. En effet, selon l'avis de certains, une pétition n'est efficace que si elle recueille un très grand nombre de signatures, alors que la minorité sourde ne fait pas le poids. De plus, les personnes visées par la pétition n'y accordent pas toujours de crédit, parce qu'il est facile de manipuler l'opinion publique et ensuite de récolter des signatures. D'autant que le nombre de pétitions circulant en ligne pour des centaines de causes différentes tend à les banaliser et l'on se demande si les signataires en comprennent vraiment bien les enjeux réels. Si c'est ce moyen d'action qui est retenu, il est



sans doute préférable qu'il ne soit pas isolé.

Réappropriation des lieux ou la parole ? Discréditer ? Diffamer ?

Quant au tissu associatif gravitant autour de la surdité, on voit aussi fleurir des moyens d'action générant des changements plus ou moins constructifs. La réappropriation des lieux de parole, qu'ils soient publics ou qu'il s'agisse de réunions, est souvent adoptée par un petit nombre de personnes sourdes qui souhaitent

imposer leur voix dans la prise de décision. Débarquer dans une réunion et s'imposer en tant que décisionnaire sans avoir consulté d'autres personnes est une action de réappropriation qui entraîne facilement des conflits, surtout lorsqu'elle devient répétitive et irréfléchie. Elle a toutefois le mérite d'amener parfois à une prise de conscience et de réouvrir un dialogue jusque-là considéré comme tabou ou délicat, ou encore de réveiller un besoin impérieux d'action ou de prise de position. Dans le même style, le discrédit et la diffamation constituent des procédés privilégiés par certains membres de la communauté sourde pour, cette fois, freiner l'émergence d'autres actions. L'idéologie qui soutient le discrédit et la diffamation peut s'avérer séduisante, mais elle ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes. Les problèmes d'interprétation/d'aide à la communication que l'on rencontre quotidiennement en sont souvent la cible. Pour qualifier ce type de comportement, la théorie du crabe, théorie selon laquelle la peur du changement est telle que, lorsqu'une évolution positive s'amorce par une personne ou un petit groupe de personnes, les autres les empêchent et les amènent à régresser, est bien connue des intellectuels sourds.

Profiter des médias ?

De même, utiliser les médias peut être un moyen d'action pertinent, une façon de faire entendre ses revendications ou d'informer le grand public. Pour ce faire, il faut bien choisir son journaliste, son média et le message à faire passer et délivrer un message « tout fait » et « acceptable ». Malheureusement, afin de répondre à l'évolution de la société et de s'adapter à la quantité phénoménale d'informations qui circulent chaque jour, les médias présentent des formats de plus en plus courts qui ne permettent pas d'exposer de façon étendue et efficace

la complexité d'un sujet comme la surdité, ni de casser les préjugés ou de faire évoluer les mentalités. Le journaliste d'aujourd'hui écrit pour un journal qui espère vendre ce que les gens ont envie d'entendre. La surdité est, hélas pour eux, un domaine très précis et souvent inconnu, pour lequel écrire demande des connaissances très spécifiques, du point de vue sociologique, linguistique, culturel, éducatif,...

De plus, aucun journaliste, de même qu'aucun média, n'est totalement neutre. Tous vont choisir un angle par lequel approcher l'information et la diffuser et très peu de journaux aujourd'hui confrontent plusieurs points de vue entre eux, encore moins lorsqu'il s'agit de surdité, un sujet encore systématiquement classé dans les rubriques « santé », plutôt que « culture » ou « société », comme on le voudrait. Les personnes sourdes font, pour le journaliste lambda, comme pour monsieur-tout-le-monde, encore partie de la catégorie « handicapés », parfois sous-entendue par « bénéficiaires de l'aide sociale » ou « personnes dépendantes de l'Etat », voire, pire encore « malades à soigner »... Faut-il que nous proposons nous-mêmes une vision alternative ? Si oui, comment le faire de façon opérante et percutante ? Faut-il démarcher les journalistes les uns après les autres pour qu'ils le fassent ? Leur rédaction

acceptera-t-elle cette vision ?

Il existe un réel problème de communication de l'information entre le tissu associatif, qui se bat pour des causes précises et réfléchies, et la réalité d'une grande rédaction, qui reçoit entre deux à trois mille e-mails par jour ou celle d'un rédacteur, qui en reçoit environ cinq cents. Hélas, le manque de tri efficace de l'information conduit à la



désinformation. En mars 2013, la FFSB, en collaboration avec la Commission Consultative de la Langue des Signes, a diffusé un communiqué de presse pour dénoncer la désinformation sur l'implant cochléaire qui circulait dans les médias, suite à la parution sur Facebook d'une vidéo montrant un enfant sourd sourire à sa maman lorsqu'on active son implant cochléaire pour la première fois. Cela



reste difficile pour les associations d'être entendues et relayées. De plus, à la lecture de tels communiqués, nous imaginons que les journalistes ne savent plus à qui se fier, le monde médical tenant un discours différent de celui du monde associatif. Pourtant, il n'y a rien de moins professionnel que la désinformation, c'est-à-dire faire un faux scoop, partir d'un bruit et faire monter la mayonnaise. Inversement, ne pas informer, c'est aussi désinformer les gens. Malheureusement, les médias sont trop habitués à rechercher le fait extraordinaire.

Parallèlement à la presse écrite, télévisée et radiophonique, quantité de livres se développent. Il y a d'ailleurs souvent des journalistes qui écrivent des livres afin de pouvoir donner une information qu'ils ont pu approfondir transversalement dans leur pratique professionnelle. Cela démontre bien l'incapacité de la presse à le faire. Faut-il pour autant écrire plus de livres sur la surdité et sur les aspects de ses problèmes ? Cela peut aussi être un moyen d'action, dans la mesure où on fournit, de cette façon, des connaissances et une expérience à la communauté scientifique, aux associations,...

Miser sur l'éducation ? Fédérer ?

A l'heure actuelle, il reste indispensable de cultiver l'esprit critique, l'esprit d'analyse, la prise de recul par rapport à l'information et au monde qui nous entoure. C'est pourquoi la Fédération Francophone des Sourds de Belgique considère que l'éducation permanente est et doit rester l'une de ses missions principales. Les activités d'éducation permanente y sont dirigées vers deux types de public. D'une part, les personnes sourdes et, d'autre part, les personnes entendantes. Le Service Animation construit donc des activités tantôt pour un type de public, tantôt pour l'autre, mais aussi pour les deux ensemble. Cette mission est primordiale pour que le changement puisse s'inscrire dans les esprits de chacun, et que chacun puisse devenir acteur, ensuite, de ce changement. Pourtant, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique est confrontée à un défi colossal, face à la difficulté de rassemblement, de fédération et de réflexion des idées.

Et elle n'est pas la seule. Il s'agit d'une préoccupation que l'on retrouve aussi dans l'ensemble de la démocratie, à tous les niveaux de pouvoir. Les conseils municipaux font

le même constat : les gens réclament de l'information, mais, lorsqu'on leur en propose, ils ne répondent pas à l'appel. La Fédération vit la même situation, lorsqu'elle essaye de répondre aux attentes des personnes sourdes ou des associations et lorsqu'il est question pour elles d'aller chercher une information lors d'une réunion, d'une concertation, ou même lorsque ces renseignements sont enfin mis à la disposition du public dans le Sournal ou par un autre moyen de communication. Les gens ne participent pas ou alors en comité tellement restreint que les idées soulevées restent celles d'une élite, d'un petit groupe de personnes plus actives que la majorité et qui a une certaine conscience citoyenne et identitaire. C'est pour cette dernière raison que, parfois, les idées retenues restent considérées avec réserve par les décideurs et que la Fédération continue à chercher un moyen supplémentaire de toucher toutes les personnes sourdes, y compris celles qui sont plus défavorisées ou plus isolées.

Participer au débat ?

Le sujet est vaste, ses facettes, nombreuses et infinies. Vous l'aurez compris, il s'agit là de quelques réflexions, d'un pavé lancé dans la mare. Si vous souhaitez réagir à cet article, participer au débat, n'hésitez pas à nous répondre, par écrit ou avec une vidéo en langue des signes. Nous serons ravis de vous publier. Les échanges constructifs, les groupes de travail, la recherche d'informations et la mise en commun des intelligences de chacun permettent, elles, à long terme, le changement.



MARIE-FLORENCE DEVALET

Les photos des pages 4 et 5 de ce numéro représentent la Journée Mondiale des Sourds et en page 5, la manifestation organisée par la Bastide pour la viabilité du Service de Santé Menale pour Sourds. Les photos de la couverture et des pages 6 à 8 représentent quelques uns des graffitis que l'on peut découvrir dans les rues de Bruxelles. L'auteur, anonyme, ne s'est pas encore manifesté.

Un visioguide en langues des signes au Musée Magritte



A l'initiative de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, un visioguide en trois langues des signes et trois langues écrites a vu le jour à l'occasion du quatrième anniversaire du Musée Magritte à Bruxelles, dès le 2 juin 2013.

d'autres personnes sourdes ou non.

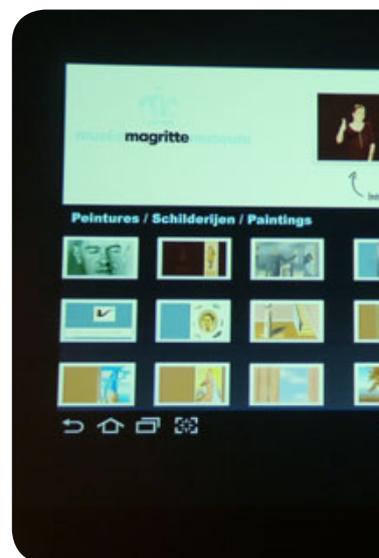
Le visioguide présente, sur une tablette tactile, une sélection de 21 œuvres de Magritte en Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB), en Langue des Signes Flamande (VGT) et en Langue des Signes Internationale (ISL). Chaque langue des signes est sous-titrée respectivement en français, néerlandais et anglais pour permettre à tous les visiteurs sourds, malentendants ou entendants, d'en profiter. Le projet a été réalisé par la FFSB en partenariat avec Arts et Culture, Educateam, service éducatif et culturel des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (en ce compris le Musée Magritte) grâce au soutien du fonds Elia et de Samsung et à la contribution de l'entreprise SignFuse.

Un outil innovant, original et séduisant

On y voit six guides sourd, deux d'entre eux pratiquent la langue des signes de Belgique francophone,

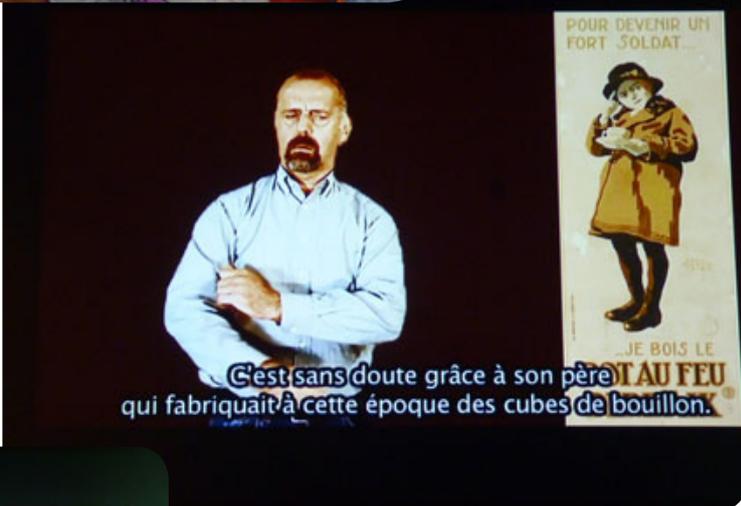
deux autres, la langue des signes flamande et les deux derniers, la langue des signes internationale. Ils ont tous été motivés ou coachés par l'asbl Arts et Culture, qui a pour objectif de rendre la culture accessible aux personnes sourdes et par Educateam. Ensemble, ils se sont attachés à être créatifs et originaux pour rendre le parcours séduisant. Plus qu'une simple communication d'informations sur l'œuvre de René Magritte, ce visioguide mêle théâtre, poésie, cinéma et visite guidée, le tout présenté sur un support technologique de pointe fourni par Samsung, permettant une visite de qualité, qu'elle soit individuelle ou collective. La co-existence de la langue des signes et du sous-titrage dans le visioguide autorise le visiteur sourd qui est plus ou moins bilingue à se reposer à sa guise sur l'un ou l'autre mode de communication et donc, d'avoir un accès complet à l'information. Elle donne également aux visiteurs entendants l'occasion de se l'approprier, que ce soit dans le cadre d'une visite collective avec

Cet outil met en outre une nouvelle dimension culturelle à disposition des visiteurs : l'ouverture à la culture des personnes sourdes. En effet, pour cette catégorie de la population, l'accès à l'information repose essentiellement sur une composante visuelle : les images, les signes, et, par conséquent, les tableaux, le théâtre, le cinéma et la poésie signée sont beaucoup mieux indiqués qu'un discours linéaire pour transmettre une information culturelle à des personnes sourdes. En utilisant le visioguide, les visiteurs entendants auront la possibilité de partir à la découverte des moyens d'expression privilégiés par les sourds eux-mêmes. Ce visioguide propose donc un enrichissement culturel double au sein du musée.



Une détermination à être accessible

Depuis- déjà !- une quinzaine d'années, Educateam rend les collections des Musées accessibles et ce, via des visites guidées en langue des signes et les célèbres « Promenades contées, Promenades signées ».



Grâce au programme langue des signes de Musée Sur Mesure, un service au sein d'Educateam, il est également possible de visiter le Musée Magritte de façon

radicalement différente, en silence, grâce aux « Poetic Promenades », que le visiteur soit sourd ou non. Aujourd'hui, l'introduction d'un visioguide renforce encore cette volonté d'accessibilité : tout visiteur sourd peut désormais se présenter au Musée Magritte « à l'improviste » et effectuer le parcours du Musée en toute autonomie. Ce projet contribue aussi à positionner le Musée une fois de plus au cœur de l'Europe, en répondant également aux attentes des visiteurs sourds étrangers. Par ailleurs, il est le premier musée d'Europe à proposer un visioguide en trois langues des signes, dont la langue des signes internationale.

La langue des signes à sa place en tant que langue

La langue des signes de Belgique francophone et la langue des signes flamande ont été reconnues dans leur communauté, respectivement, en 2003 et en 2006. Les inclure dans les visioguides sur les espaces culturels, c'est leur donner la place et la visibilité qu'elles méritent en tant que langues à part entière (et non langage, mime,

code gestuel, ...).

Un modèle pour d'autres institutions muséales

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique -qui n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'elle a également réalisé le visioguide de l'Atomium en 2010 avec son homologue flamande, la FEVLADO- et Arts et Culture souhaitent présenter ce visioguide comme un modèle pour les autres institutions muséales et touristiques qui pourraient devenir également accessibles aux personnes sourdes.

Pour cette fois encore, les partenaires du projet se sont attachés à élaborer un contenu de qualité, tant au niveau du fond que de la forme. En effet, la langue des signes étant une langue à part entière, il est normal qu'elle fasse partie du panel de langues proposé sur le visioguide d'un musée qui met l'accent sur l'accueil d'un public étranger au cœur de la capitale de la Belgique, elle-même pays multilingue.

Fidèle à l'adage « le succès d'un musée ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit, mais au nombre de visiteurs auxquels il a enseigné quelque chose. » (G-H Rivière, muséologue connu internationalement), l'association Arts et Culture met en place des projets visant à rendre la culture, dont les musées, accessible aux personnes sourdes en prenant en compte tous les paramètres nécessaires à cette adaptation. Elle sollicite donc à la fois, le musée, les guides, l'interprète et le public. Arts et Culture est unique en francophonie belge, c'est la seule association qui ait comme activité principale l'organisation régulière -une fois par mois- de visites guidées pour le public sourd dans les musées.



Un véritable partenariat sourds – entendants

Afin de pouvoir créer ce contenu de qualité, c'est un véritable partenariat entre sourds et entendants qui s'est mis en place, les uns apportant leurs richesses culturelles et linguistiques aux autres. Ce sont non seulement les guides qui sont sourds, mais également les responsables de projet au sein de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique et d'Arts et Culture, ainsi que les professionnels de SignFuse, une entreprise totalement indépendante spécialisée dans la production de médias

intégrant la langue des signes.

Informations pratiques

Le visioguide est disponible au guichet du Musée Magritte moyennant une participation financière pour la location. Attention, le Musée est fermé tous les lundis. Pour connaître tous les détails pratiques sur le Musée, surfez sur le site: <http://www.musee-magritte-museum.be>

N'hésitez pas à nous donner votre avis au sujet de ce visioguide : scat@ffsb.be

Nous vous souhaitons une excellente visite !



MARIE-FLORENCE DEVALET



Chers lecteurs,

Etant devenue sourde profonde j'ai compensé le plaisir d'écouter de la musique en allant régulièrement contempler des chefs d'œuvre de la peinture au musée. Je me rends deux à trois fois par an à Paris.

En France, dans les musées tout est organisé pour accueillir les sourds. Il suffit de vous présenter à l'entrée, sans attendre, d'y présenter votre carte « handicapé » et vous pouvez accéder à l'exposition avec votre accompagnateur. Pour information, il existe à la bibliothèque de la FFSB, un petit guide de Paris à l'usage des Sourds dans lequel les musées sont détaillés dont notamment les prix d'entrée, l'éventuelle gratuité ou réduction. Partout, on est accueilli avec sourire et gentillesse. Il n'en est pas toujours de même en Belgique, notamment à Bruxelles ! D'ailleurs, je souhaite partager avec vous une aventure qui m'est arrivée, il y a peu de temps.

Ayant été à Paris voir la magnifique exposition « Chagall » au Musée du Luxembourg, je me suis rendue à Bruxelles au Musée d'Art Ancien situé rue de la Régence. L'exposition « Kandinsky et Russia » était proposée aux visiteurs ; elle me permettait de rester dans l'atmosphère particulière de l'âme russe.

Quelle ne fut pas ma surprise de me voir refuser toute réduction à l'entrée et ce malgré ma surdité. J'ai demandé à une



Il est étonnant de constater que beaucoup de firmes vendant des appareils acoustiques ne donnent que peu d'informations au sujet de la boucle d'induction magnétique, minimisant ainsi l'importance de cet outil qui apporte une meilleure compréhension aux personnes en difficulté d'audition, alors que les implantés cochléaires en bénéficient d'office.

La plupart des firmes acoustiques préfèrent souvent présenter un appareil simple ne disposant pas de la position « T », prétextant à tort du peu d'utilité de cet équipement complémentaire. Le degré de compréhension avec cet équipement est pourtant sensiblement amélioré

Faut-il promouvoir la boucle d'induction magnétique ?

non seulement pour les communications téléphoniques mais surtout dans les lieux culturels équipés.

Vous trouverez ci-après quelques adresses de lieux proches équipés à Bruxelles où il est possible aux personnes malentendantes d'essayer l'installation si toutefois elles disposent de cet équipement « T » sur leur appareil.

S'il est vrai que le nombre de lieux publics équipés est encore relativement restreint, faut-il pour autant limiter l'accès des personnes malentendantes aux activités religieuses, récréatives, intellectuelles

ou culturelles qui leur sont proposées ?

Il appartient aussi aux personnes malentendantes d'insister pour obtenir auprès des édilités plus

de lieux équipés qui leur permettraient de mieux participer à la vie sociale de la communauté.

Pour tous renseignements :
Pierre François
p.francois@swing.be
avenue du Gobelet d'Or 8
1200 Bruxelles.

Lieux déjà équipés

- « Ancienne Belgique » à Bruxelles
- « Wolubilis » avenue Paul Hymans à 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- Centre culturel d'Auderghem, Bd du Souverain à 1160 Bruxelles
- Eglise N.D. des Grâces, Avenue du Chant d'Oiseau à 1150 Bruxelles
- Eglise Saint-Lambert, Place du Sacré-Cœur à 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- Eglise de la Ste-Famille, Place de la Ste-Famille à 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- Centre Œcuménique de l'UCL à 1200 Woluwe-Saint-Lambert
- Eglise Saint Antoine de Padoue, Place Saint Antoine à 1040 Etterbeek
- Eglise N.D. du Sacré-Cœur, coin rue de Pervyse et de Tervaete à 1040 Etterbeek.
- Accueil de la Police, 15, rue François Debelder à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

• Vous pouvez aussi obtenir d'autres adresses via Internet.

PIERRE FRANÇOIS

responsable à pouvoir introduire une réclamation ; approuvant ma démarche, celle-ci m'a donné un formulaire à compléter où j'ai clairement expliqué l'accueil réservé dans les musées de Paris aux personnes handicapées, qu'elles soient sourdes, aveugles ou à mobilité réduite et des tarifs qui n'étaient pas modifiés en fonction de l'exposition annoncée.

Quelques jours plus tard, j'ai reçu un courrier justifiant le prix du ticket : l'audio guide, indispensable pour aborder le cheminement complexe de l'œuvre de Kandinsky, était compris dans le prix et permettait à tous de profiter pleinement de l'exposition ! S'en suivait une explication du coût de l'organisation de ce genre d'évènement artistique et qui au fond, ne me regardait pas ! Vraiment choquée par un tel courrier, j'ai contacté l'association Art et Culture qui organise des visites au musée avec interprète en langue des signes. Nous nous sommes mis d'accord pour mettre en place une pétition.

Trois jours après ce courrier discriminatoire, j'ai reçu un SMS de la responsable en communication du Musée d'Art Ancien; elle s'excusait que l'on m'ait envoyé un tel courrier qui n'était qu'un document type, envoyé par une stagiaire. Pour se faire pardonner, elle m'offrait deux entrées gratuites. Je l'ai vivement remerciée et suis heureuse que ma plainte ait été prise en considération. Depuis, le musée a modifié le tarif vis-à-vis des sourds : il est à moitié prix.

De cette histoire, tirons une leçon : nous ne devons jamais hésiter à faire valoir nos droits ! Pour ceux qui ne le savent pas... vous pouvez obtenir une carte prouvant votre surdité auprès de la FFSB ; elle comporte votre nom et photo et vous permettra l'accès à prix réduit, ou gratuit, à des évènements culturels divers.

Il ne faut surtout pas accepter la réponse négative d'un employé mais demander à voir un responsable. C'est de cette manière que les sourds, refusant toutes discriminations, pourront faire valoir leurs droits !

DANIELLE DE NEUTER



FORMATION
« ORIENTATION PROFESSIONNELLE »

Du 1er septembre au 15 décembre 2013

en partenariat et avec le soutien de

LE FOREM

Vous êtes sourd-e ou malentendant-e, domicilié-e en région Liégeoise ou Namuroise, inscrit-e comme demandeur-euse d'emploi auprès du Forem et vous vous questionnez sur votre orientation professionnelle.

Vous souhaitez :

- Faire le point sur vos compétences pour préparer votre projet professionnel
- Être informé-e sur les démarches administratives en tant que demandeur-euse d'emploi
- Mieux comprendre le rôle des institutions : Awiph, Forem, Onem, syndicats, Capac
- Être informé-e sur les aides à l'emploi
- Mieux comprendre le monde du travail et vous préparer à la rencontre d'employeurs
- Apprendre à rédiger vos CV et lettres de motivation
- Être informé-e sur les aides pour aménagement de poste de travail



Le SAREW organise un programme d'accompagnement à l'orientation professionnelle du 1er septembre au 15 décembre 2013 dans ses locaux de Liège et Namur.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions :

Liège : sareliege1@ffsb.be - 0474 998 139

Namur : sarewnamur@hotmail.com—0494 528 783

Date limite d'inscription : 23 août 2013

Le SAREW est une initiative de la FFSB, soutenu
par le Fonds social européen, la Région Wallonne, le Forem et Cap 48



Prix Clinique de Beloeil : un coup de pouce au bilinguisme français-LSFB



De gauche à droite : Martine Fraiture, ex-présidente de la FFSB, Claire de Halleux, responsable d'École et Surdit , Ren  Cerise, membre du jury, Shahin Mohammad, charg e de communication au CREE, Edith Rioux, coordinatrice de l'APEDAF.

Cette ann e, c'est le projet « Ecole et Surdit  » qui a retenu l'attention du jury : un projet visant    tablir un programme reconnu par la F d ration Wallonie-Bruxelles pour l'enseignement bilingue fran ais-LSFB.

Le Prix Clinique de Beloeil a  t  fond  par les associations suivantes : le CREE, l'ADPEDAF et la FFSB en 2002. Il d cerne r guli rement un prix au laur at porteur d'un projet en faveur de la ma trise de la langue des signes chez les plus jeunes. Son objectif est de promouvoir l'acc s   l'Education, l'Enseignement et la Culture pour les enfants sourds.

Cette ann e, pour l' dition 2012-2013, cinq projets ont retenu l'attention du jury mais c'est « Ecole et Surdit  » qui recevra une aide de 25 000 euros pour un projet visant   exploiter les dizaines d'ann es d'exp riences et d'exp rtises en mati re d' ducation bilingue fran ais-LSFB. Il s'agit  

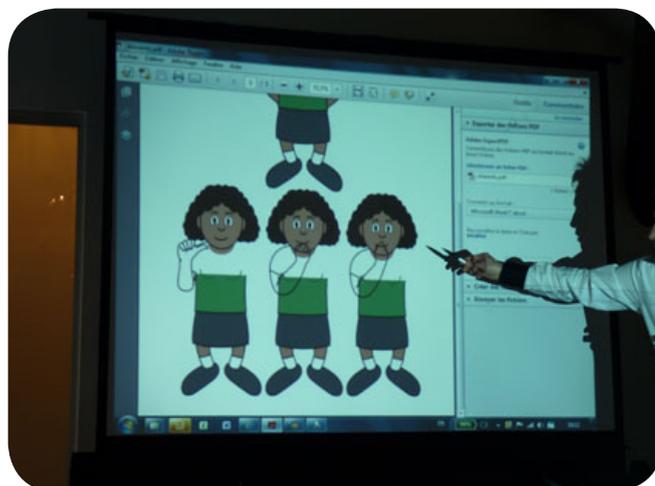
La conception du DVD d'Espac Sourds a  t  pr sent e par son  quipe.

pr sent d'analyser, en termes linguistiques, les sp cificit s de cet enseignement, d'en tirer des conclusions pour ajuster les programmes de la F d ration Wallonie-Bruxelles.

L'association, en collaboration avec l'Universit  de Namur (anciennement FUNDP), avec le soutien d'exp rts ext rieurs et en r f rence aux programmes de l'enseignement ordinaire, r diger  de nouveaux textes s'appliquant aux classes bilingues pour les faire avaliser par la F d ration Wallonie-Bruxelles. Une enseignante sera d tach e de sa classe pour coordonner les diff rents intervenants du projet. La demande adress e au Prix Clinique de Beloeil couvrira une partie de sa r mun ration.

La soir e de pr sentation du 6 juin 2013 nous a permis d'avoir un feedback des projets des ann es pr c dentes. Ainsi, comme annonc  dans le Sournal n  118, le projet de contes bilingues fran ais /LSFB du Centre Francophone de la Langue des Signes a  t  r cemment cl tur .

Le projet de LSFB asbl, qui visait   construire un v ritable dictionnaire de la LSFB (et non un lexique de traduction) avec toutes les caract ristiques d'un dictionnaire, a n cessit  quelques am nagements en 2012-2013. De nouvelles vid os ont  t  r alis es ; elles comportent un fond sombre qui les rend plus accessibles aux personnes sourdes-aveugles ou malvoyantes notamment les personnes porteuses du syndrome d'Usher. Lors de cette





LSFB asbl a présenté le nouveau dictionnaire de LSF.

nouvelle version, des enfants y ont été intégrés puisque le dictionnaire leur sera aussi destiné. Elles ont également été converties en HTML 5 pour pouvoir être consultées sur les mobiles et les tablettes. Un triple mode de recherche a été mis en place. Il est maintenant possible d'effectuer la recherche d'un signe soit par la configuration de la main employée, soit par l'ordre alphabétique de la glose en français, soit par thème. LSF asbl nous a également présenté les composantes de la définition d'un signe, au-delà de la simple explication de sens, comme la présence des synonymes, homonymes, de l'étymologie, des variations régionales et phonologiques, du sign-writing associé, des exemples grammaticaux dans lequel le signe est employé, et parfois la traduction en glose française. Le nombre de vidéos déjà enregistrées est impressionnant. Allez faire un tour sur www.lsf.be, l'accès au dictionnaire est gratuit

et ouvert à tous. Le travail colossal de LSF asbl doit encore se poursuivre car la création d'un dictionnaire reste d'actualité aussi longtemps que la langue reste vivante. Sera-t-il un jour terminé ?

Le projet d'Espace Sourds qui a été récompensé l'an dernier a déjà bien avancé même s'il ne sera clôturé que fin 2014. Il s'agissait de concevoir un jeu de société permettant d'améliorer l'éducation à la santé des enfants sourds, tout en enrichissant leur connaissance de la langue des signes. Le jeu de questions-réponses bilingue français-LSF qui reprend les thèmes de l'alimentation, les blessures et l'anatomie nous a donc été présenté, de même que le DVD qui l'accompagne. L'ensemble sera repris dans une « valise santé ». Le DVD est joliment bien conçu avec ses petits dessins animés.

Rendez-vous dans les prochaines années pour découvrir les nouveaux projets aboutis et émergents. Comme c'est le cas, tous les trois ans, l'APEDAF passe la main à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique pour gérer le Prix en 2014.

✱ **M-F. Devalet.**

La remise du Prix Clinique de Beloeil s'est poursuivie d'un drink dans le cadre prestigieux d'Hof ten Berg à Bruxelles.



Les formations autour de la LSF : quelques nouvelles.

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique a reçu de nouvelles informations ; elle souhaite les partager par le biais du Sournal.

Fin mai 2013, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique a reçu un bref communiqué de l'Association Belge des Interprètes en Langue des Signes; il mentionnait le projet d'un master en interprétariat en langue des signes qui se met enfin en place. ABILS a relayé et cautionné la dépêche Belga sur son site Internet :

« Le Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt a indiqué mardi 14 mai qu'un projet pilote de master en interprétariat en langue des signes démarrera à la rentrée académique 2014, afin de répondre au manque d'interprètes dans cette langue en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En commission du parlement de la Fédération, interrogé par la députée Florence Reuter (MR), celui-ci

indiquait également que l'Université de Namur, l'ULg, la Haute école Marie Haps et l'asbl ABILS (Association Belge des Interprètes en Langue des Signes) travaillaient au projet depuis près d'un an.

Cette année et le premier semestre 2014 seront mis à profit pour la mise sur pied et la coordination du projet-pilote. Il inclura également la Haute école de la ville de Liège, l'Institut Cooremans et la Haute école de Bruxelles. »

La Fédération a par la suite, tenu à signaler que c'est non seulement les associations mentionnées qui doivent être mises à l'honneur pour

ce projet, mais aussi bien d'autres associations qui ont également agi plus ou moins dans l'ombre et de nombreuses personnes individuelles qui ont apporté leur pierre à l'édifice. Elle a tenu à ne pas les mentionner afin de n'en discriminer aucune. En effet, de très nombreuses associations et personnes physiques peuvent revendiquer une action plus ou moins forte dans le sens de ce projet.

Dans le même laps de temps, le Cabinet de la Ministre Marie-Dominique Simonet a également annoncé à la Fédération, que dès le 1er septembre 2014, deux instituts de promotion sociale, l'Institut

Technique de Namur et l'Institut Fernand Coq à Ixelles, organiseront une formation complémentaire de 480 heures pour les membres du personnel chargés de l'immersion en langue des signes dans l'enseignement ordinaire. Nous vous en avons déjà parlé, en tant que projet en cours d'élaboration, dans le dossier du Sournal n°117 (p.10). D'autres formations que nous avons mentionnées et dont nous attendons aussi des nouvelles, doivent également voir le jour prochainement. * **M-F. Devalet**.

Le Sournal en langue des signes ? C'est possible !

Cela fait de plusieurs années que la communauté sourde réclame un Sournal entièrement en langue des signes de Belgique francophone, un véritable pendant de ce qui s'écrit en français. Mettons donc les choses au clair et parlons-en !

Il va de soi qu'accéder à l'information est un droit auquel peut prétendre n'importe quelle personne sourde, et ce indiscutablement, ... ou presque ! On parle parfois, à tort ou à raison, de discrimination lorsque ce droit n'est pas respecté. Dans le cas du Sournal, la volonté y est, mais le chemin pour y parvenir est long et semé d'embûches. Trouver les ressources nécessaires pour monter une équipe opérationnelle permettant de fournir toute l'information en langue des signes demande non seulement des ressources financières mais aussi des compétences en journalisme et en

traduction plus importantes et que nous n'avons pas.

C'est pourquoi, certains l'auront remarqué, d'autres pas, depuis décembre 2012, la FFSB d'abord, le Sournal ensuite, ont pris l'initiative de réaliser des reportages en langue des signes à thématiques différentes, davantage choisies au gré des opportunités qui se présentent. Fonctionnant à budget restreint, nous sommes, actuellement, dans l'impossibilité de réaliser des investissements importants en matériel, frais de déplacements, frais d'interprétation et de ressources humaines. C'est ainsi que vous avez pu découvrir, fin décembre 2012, le reportage réalisé avec le Théâtre de Poche (si ce n'est pas fait, allez le découvrir sur : (<http://www.ffsb.be/node/443>). Il annonçait et parlait de la pièce de théâtre « Tout le monde ça n'existe pas », qui s'est jouée dans le courant du mois de janvier et traduite en langue des signes, grâce à une interprète correctement préparée. Ensuite, c'est le reportage du visioguide du Musée Magritte que vous avez pu découvrir (<http://www.ffsb.be/node/736>). Il se présente, cette fois, comme équivalant ou complémentaire à

l'article que vous trouverez dans ce numéro.

Réaliser un média écrit ou un média visuel ne demande pas d'adopter les mêmes codes de réalisation. Une traduction pure et simple des articles écrits du Sournal faite par une même personne deviendrait probablement vite ennuyeuse et complexe, d'autant plus que certains articles du Sournal sont parfois très synthétiques et englobent une grande diversité de points de vue, les dossiers en particulier. Faire traduire tous les articles par une même personne expérimentée aurait pu être la solution la plus aisée à mettre en place; elle ne permettrait pas cependant de distinguer clairement l'origine des écrits de rédacteurs différents et qui mettent malgré tout leur style personnel dans l'article papier. Une réflexion a donc été entamée à ce sujet.

Lorsqu'on filme et interviewe des personnes en langue des signes, non seulement, c'est la langue des signes des personnes interrogées qui apparaît à l'écran et non une remise en forme par un rédacteur comme c'est le cas pour un article papier. Cela suppose une certaine tolérance

au niveau des variations de style, des éventuelles erreurs grammaticales. Inversement, sur le papier, on n'arrive pas toujours bien à se mettre en situation, à avoir une idée précise des décors, des personnages dont on parle.

Suite à l'analyse de ces forces et faiblesses, nous avons opté pour des reportages épisodiques, réalisés au fil des opportunités et sous-titrés par l'équipe communication de la FFBSB, et ce, aussi bien par restrictions budgétaires que par la volonté de fournir une information à la fois riche, complémentaire et en deux langues. Vous pourrez les découvrir régulièrement via les pages du Sournal.

Ainsi, nous vous dévoilons, en avant-

première, quelques thèmes prévus au programme : les Anciens de Berchem, l'association Alpha-Signes, le Prix Clinique de Beloeil, et bien d'autres surprises !

En outre, nous souhaitons aussi que le Sournal, petit à petit, devienne un média davantage participatif. Cela signifie que tout en un chacun, au sein de la communauté sourde francophone, peut y contribuer. C'est déjà le cas, depuis longtemps, avec la page des associations ainsi que d'autres rubriques où les rédacteurs s'expriment personnellement et en leur nom. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour les vidéos en langue des signes, alors parfois conçues de A à Z par d'autres personnes, avec un cadre minimum, comme c'est le

cas pour le Sournal écrit (obligation de titre/chapeau/texte/photos/signature). Nous espérons proposer rapidement une page du Sournal sur notre site Internet sur laquelle les personnes sourdes souhaitant s'exprimer ou témoigner sur des sujets de fond, pourront proposer leur vidéo. Les vidéos seront, dans la mesure du possible, sous-titrées en français, tout comme nous essayerons de faire régulièrement un parallèle entre l'information proposée par vidéo en LSF et l'information écrite en français dans la revue que vous recevez chaque trimestre. Et pourquoi pas un courrier du lecteur en vidéos ? Toutes les idées restent les bienvenues ! * M-F. Devalet.



Service Animation

UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE SERVICE ANIMATION

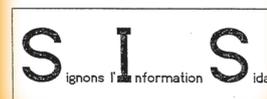
Sur cette page, le service Animation souhaite vous informer de ses activités passées et à venir.

Qu'est-ce que le projet « SIDA » du Service Animation ?

Chaque année, le premier décembre à lieu la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA. Le Service Animation, s'est interrogé sur l'accessibilité de cette journée et de l'information sur le SIDA pour les personnes sourdes.

Il y a une quinzaine d'années, l'asbl SIS (Signons Info Sida), aujourd'hui dissoute, a édité une brochure d'information sur le SIDA à destination des personnes sourdes. Qu'en est-il à l'heure actuelle ? Cette brochure est-elle toujours d'actualité ? Existe-t-elle toujours ?

Pour répondre à ces questions, nous avons décidé de procéder par étapes. La première : organiser une formation de base sur la problématique du SIDA qui s'adresse aux professionnels (accompagnants, éducateurs...) travaillant avec les personnes sourdes, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes. Début 2013, nous collaborons avec la Plate-Forme « prévention Sida ». Au mois d'avril, nous avons accueilli à la FFBSB, Monsieur Thierry Martin, son directeur, pour qu'il puisse nous aider à acquérir le bagage de départ nécessaire à la concrétisation de ce type de projet. Plusieurs associations étaient présentes parmi lesquelles Info-Sourds de Bruxelles, l'Epée et la Maison Médicale d'Anderlecht. Cette formation nous a permis d'acquérir une meilleure connaissance de la maladie et nous a appris, qu'aujourd'hui, nous pouvons mieux vivre avec le SIDA. Les avancées scientifiques ont permis de stabiliser le virus et d'améliorer le dépistage et de connaître les lieux où il peut être réalisé. Les professionnels présents nous ont également fait part de leur vécu, des manquements observés sur le terrain et du



manque d'accessibilité des centres de dépistage.

La deuxième : récolter les avis des sourds pour améliorer la brochure du SIS avec pour objectif de la rééditer.



En juin, nous avons lancé une première invitation d'échanges, ouverte à tous. Cette réunion d'échanges a eu lieu en juin. Nous avons projeté l'ancienne brochure et, toujours coachés par Monsieur Martin, l'avons analysée. Mise à part les informations scientifiques à modifier, la diminution de la quantité de textes et une approche plus visuelle sera à envisager. Des dessins, plus clairs et plus réalistes en langue des signes devront y être joints.

Nous souhaitons que cette brochure une fois concrétisée soit traduite en langue des signes.

Vous souhaitez participer en nous donnant vos avis, votre expérience, vos témoignages ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : animatrice@ffsb.be

Liens utiles :

<http://www.preventionsida.org/v2/>

<http://www.sida-info-service.org/?Les-IST-en-langue-des-signes>

<http://www.aides.org/info-sante/sourds>

Une formation à l'animation d'adultes en collaboration avec le CREE

Depuis longtemps déjà, nous connaissons le manque de formations adaptées aux sourds.

A la FFSB, le Service Animation éprouvant une réelle envie d'améliorer mais aussi de découvrir de nouvelles techniques d'animation désespérait de pouvoir réaliser ce souhait un jour. Nous vint alors l'idée de collaborer avec le CREE, une association que l'on sait spécialisée dans les formations d'animateurs, en particulier pour les enfants.

Que demander de mieux que de mettre en place une formation à l'animation pour adultes ? Elle serait donnée en langue des signes par des formateurs sourds et entendants.

Après une première rencontre avec le CREE, très enthousiaste à l'idée de ce partenariat, nous avons décidé d'ouvrir cette formation de trois jours aux associations. Les inscriptions ne tardèrent pas et la formation était complète lorsqu'elle a commencé fin mars 2013.

C'est avec un grand plaisir, que nous avons découvert les associations présentes : La Maison des Sourds de Bruxelles, le Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants, Surdimobil, Sur'Cité, l'ASMC, le CREE et aussi des membres du personnel de la FFSB. Les journées étaient très conviviales et remplies d'échanges enrichissants. Nous avons pu lors des différents modules, tous aussi intéressants les uns que les autres, apprendre comment gérer une réunion, préparer une animation ou un projet. Entre autre, les thématiques importantes de la communication non-violente et de la gestion de conflits ont été également abordées.

C'est grâce aux supports utilisés par les formateurs du CREE que nous avons pu participer de manière concrète et très visuelle à cette formation. Dès lors, nous souhaitons ne pas nous arrêter en si bon chemin et pourquoi ne pas mettre en place d'autres formations à l'avenir ?



SARAH LANGE

Le congrès international de Liège, une page d'histoire après Milan

L'histoire des Sourds est un long combat pour leur reconnaissance. Nous connaissons tous le Congrès de Milan de 1880 et ses conséquences, qui ont entraîné par la suite l'interdiction de la langue des signes dans l'enseignement. Toutefois, le Congrès de Milan ne fut ni le premier, ni le dernier Congrès organisé autour du monde des sourds (ils portaient souvent sur la méthode éducative).

En effet, entre 1880 et la première guerre mondiale, douze congrès furent organisés. Sur les douze, quatre furent ouverts en France (Paris 1889, Dijon 1898, Paris 1900 et Paris 1912), trois aux Etats-Unis (Chicago 1893, Colorado-Springs 1910 et Saint Louis 1904), deux en Belgique (Bruxelles 1883 et Liège 1905), un en Suisse (Genève 1896), en Allemagne (Berlin 1902), en Ecosse (Edimbourg 1907) et en Italie (Rome 1911). À l'heure actuelle, outre des Congrès internationaux sur l'éducation des sourds, la Fédération Mondiale des Sourds organise, depuis 1951 et tous les quatre ans, une série de conférences sur un thème à chaque fois différent à l'occasion de son Assemblée générale.

Au début des années 1870, le monde des sourds était déchiré : entre la méthode oraliste, la méthode signante ou la méthode mixte, que choisir ? À cette époque les congrès internationaux pouvaient servir de levier de réflexion et d'analyse sur le sujet. Or, le Congrès de Milan sonna le glas de la méthode signante. Les congrès qui suivirent

tentèrent à nouveau d'aborder la situation de l'enseignement pour les personnes sourdes. Ces dernières se mobilisèrent d'ailleurs à la tenue de plusieurs congrès, principalement celui de Paris en 1889, de Chicago en 1893 et de Genève en 1896. Les décisions prises à Milan furent révoquées lors de ces congrès et plaidaient pour un retour de la méthode mixte. Malheureusement, au fil du temps, les décisions de Milan devinrent irréversibles. Par la suite, les thématiques des congrès s'ouvrirent peu à peu à d'autres sujets, tels l'assistance aux sourds dans leur vie quotidienne.

Un congrès international en Belgique

Un congrès se tint en août 1905 à Liège sous le nom de « Congrès international pour l'amélioration du sort des sourds-muets ». Il fut organisé en même temps que l'Exposition Universelle de 1905 à Liège. C'est en mai 1904 que fut lancée l'idée de mettre sur pied un Congrès, à l'occasion du 40ème anniversaire de la fondation de la Société de Secours

© Centre Robert Dresse - Sur'Cité



Mutuels de l'arrondissement de Liège (actuellement Sur'Cité). Fruit d'une collaboration entre Robert Dresse, président de la Société, et Ernest Mahain, commissaire d'un groupe de travail chargé de préparer les congrès et les conférences durant l'Exposition Universelle, le Congrès vit le jour un an plus tard. Il se déroula durant trois jours, du 20 au 22 août 1905 et les débats furent dirigés vers trois séries de questions : l'éducation des sourds avant l'entrée à l'école, l'enseignement professionnel et les sourds dans la vie publique.

D'après les comptes rendus, ce congrès rencontra un franc succès en termes d'audience. En effet, si l'on compare avec les congrès précédents, le Congrès de Liège fut exceptionnel. Le nombre de participants augmenta,

passant en 25 ans de 253 congressistes (Milan, 1880) à 501 (Liège, 1905), dont 335 Belges. Pas moins de vingt pays envoyèrent siéger des délégués dans les séances. Fait important, les sourds se trouvaient numériquement

tandis que celle des sourds se plaignit régulièrement des conséquences du Congrès de Milan.

Quelles conclusions ?

Tout d'abord, la vision pédagogique des deux sections était, dès le départ, très différente. Pour la section des entendants, l'objectif était bien sûr de guider les sourds dans leur vie, de les protéger tout en les élevant intellectuellement et de favoriser leur intégration dans le monde des entendants. La section des sourds, si elle rejoignait l'avis des entendants sur la question de la protection des sourds, désirait aussi que les sourds obtiennent une certaine autonomie, grâce aux signes et à l'enseignement mixte. La tension entre les deux sections montre la fragilité du système scolaire spécial durant le 19^{ème} siècle. En effet, jusqu'au début du 20^{ème} siècle, il n'exista aucune réglementation juridique précise à propos de la méthode éducative à suivre.

La seconde conclusion de ce Congrès toucha directement l'assistance publique pour les personnes sourdes. Le principe remonte déjà à l'époque de l'abbé de l'Épée. Au 19^{ème} siècle, l'idée à la mode était d'aider financièrement les personnes les plus pauvres et de soutenir les institutions oeuvrant à leur offrir un niveau de vie plus ou moins décent. Les écoles et instituts pour sourds rentraient ainsi dans cette catégorie. À côté de cela, les ancêtres des mutuelles d'aujourd'hui furent créés pour pouvoir se soutenir conjointement entre membres d'un même groupe. La ville de Liège fut la première en Belgique à voir une association de ce type. L'assistance publique et le soutien mutuel entre sourds eux-mêmes démontraient cette volonté de soutien et d'entraide communs. Si les débats du Congrès de Liège abordèrent ce sujet, cela prouve qu'il restait encore un long chemin à parcourir avant que les sourds puissent vraiment se considérer comme suffisamment aidés et intégrés dans la société. L'objectif n'était plus uniquement d'aider le sourd à avoir une bonne éducation, mais à trouver un bien-être moral et physique.

Finalement, même si aucune résolution ne provoqua de changement comparable à celui de Milan, le congrès de Liège aura eu le mérite de proposer de nouvelles idées et il fut par la suite considéré comme un congrès d'ouverture à un renouveau.

L'article est tiré du mémoire de fin d'études de l'auteur, Le Congrès international pour l'amélioration du sort des sourds-muets tenu à Liège (20-22 août 1905). Contribution à l'histoire des mouvements pédagogiques et sociaux de la surdité, Louvain-la-Neuve, 2010.



CHRISTOPHE DE CLERCK



majoritaires lors du Congrès de Liège : ils étaient 273 sourds (54,49% du nombre de participants), dont 187 Belges. La diffusion de l'information dans le milieu des sourds alla au-delà des espérances. Le Congrès de Liège différa des autres congrès car, pour la première fois, la thématique de l'enseignement ne fut pas reprise dans le programme, mais ce fut davantage vers la question de l'autonomie des sourds dans la vie socio-professionnelle qu'il s'orienta.

Malgré une large participation, les débats des séances du congrès furent mitigés. Suite à une idée qui émergea lors du précédent Congrès de Paris, en 1900, deux sections furent créées, répartissant les sourds d'un côté et les entendants de l'autre, sans qu'un contact ne fût établi entre ces deux sections. Au fil des débats, aucune résolution commune ne se fit jour. L'objectif des débats étaient de trouver des pistes visant à améliorer l'éducation des sourds et les soutenir dans leur intégration sociale. Les avis des deux sections furent rarement identiques. En effet, la section des entendants comprit les bienfaits de l'oralisme,

Assemblée générale de la FFSB-Jeunes du 16 mars 2013

Comme chaque année, la FFSB-Jeunes organisait son Assemblée générale le 16 mars dernier. Les locaux de l'EUD à Bruxelles ont accueilli les membres de la FFSB-Jeunes et de nombreux observateurs pour cette journée. Pour rappel, nous avons annoncé dans le précédent Sournal que cinq des six membres du comité quittaient la FFSB-Jeunes, mais, finalement, seuls quatre d'entre-eux sont partis. Amandine le Maire a accepté d'endosser à nouveau la fonction de présidente pour une année encore.

De longs débats ont parsemé cette après-midi. En raison d'erreurs de présentation du bilan financier de 2012 et du budget prévisionnel 2013, ainsi que d'une mauvaise répartition du programme des activités 2013, ces trois points n'ont pas pu être approuvés. Suite à une proposition de report de ces trois sujets, l'assemblée s'est poursuivie par les élections d'un nouveau comité motivé. Faute de candidats (seule une candidate s'était proposée avant l'ouverture), une nouvelle assemblée générale exceptionnelle a dû être planifiée pour l'organisation de ces élections.

Fort heureusement, nous tirons un bilan positif de cette Assemblée générale, car de nouvelles pistes ont pu être proposées par les membres afin de garantir un futur à la FFSB-Jeunes.



Assemblée générale Extraordinaire de la FFSB-Jeunes du 1er mai 2013

Afin de garantir une meilleure information aux membres individuels, les données concernant la comptabilité et les activités prévues en 2013 leur ont été envoyées deux semaines avant l'ouverture de cette nouvelle Assemblée générale exceptionnelle. Pour cette assemblée, les erreurs ont été corrigées et les données comptables ont pu être présentées correctement, ce qui a rassuré les membres. Il en était de même pour les activités, faisant que les trois points reportés furent rapidement approuvés.

En prévision de l'AGE, une publicité avait été diffusée afin d'attirer des jeunes motivés pour rejoindre le comité 2013 de la FFSB-Jeunes ! Ce fut un succès, puisque pas moins de six candidats ont répondu présents. Après moult rebondissements, les résultats des votes ont désigné, pour assister Amandine le Maire et Christophe De Clerck, Nicolas Duchêne (vice-président), Charlotte Mogenet (secrétaire), Danitza Athanassiadis, Ludivine Descamps et Gauthier Raes (commissaires).



Sur la photo ci-contre : l'ancien et le nouveau comité de la FFSB-Jeunes.

De gauche à droite : Charlotte Mogenet, Timothy Rowies, Inès Guerreiro, Suzana Sanchez, Nicolas Duchêne, Christophe De Clerck, Ludivine Descamps, Amandine le Maire, Gauthier Raes. Danitza Athanassiadis n'est pas présente sur la photo.

Assemblée générale extraordinaire et Assemblée générale d'EUDY à Berlin du 23 au 25 mai 2013

C'est Inès Guerreiro qui a représenté la FFSB-Jeunes lors de l'Assemblée générale extraordinaire et de l'Assemblée générale d'EUDY qui a eu lieu à Berlin. Charlotte Mogenet y a aussi participé en tant qu'observatrice spéciale. Toutes deux étaient aux côtés de la Jong-Fevlado, représentée par Yves Van Acker, lui-même accompagné de Sammy Van Landuyt, observateur spécial. D'autres membres de la Jong-Fevlado étaient également présents en tant qu'observateurs. L'AGE a débuté le 23 mai en soirée par une réunion entre délégués afin de mieux comprendre les modifications de statuts qu'EUDY souhaitait effectuer.



De gauche à droite : Charlotte Mogenet, Inès Guerreiro, Yves Van Acker. Sammy Van Landuyt était présent mais pas sur la photo.

En effet, EUDY a pu trouver des subsides permettant d'engager une personne salariée au sein de l'association. Le lendemain, la journée fut consacrée aux modifications des statuts, rapidement approuvées, et, après la clôture de cette assemblée, l'AG a pu être ouverte. Elle a

permis d'entériner le bilan d'activités, le budget prévisionnel et le plan stratégique d'action et d'élire les nouveaux membres du comité de l'EUDY : Ronan Dunne d'Irlande (président), Delphine le Maire, Ariane Gerber de Suisse, Richard Beattie d'Angleterre et Mimmi Granat de Suède. Les dates à retenir pour les prochains camps sont: juillet de cette année aux Pays-Bas pour les 9-12 ans, l'été 2014, en Bulgarie pour les 18-30 ans et en Belgique pour les 13-17 ans. La prochaine AG d'EUDY aura lieu à la même période, en Bulgarie et la suivante est déjà prévue en mai 2015 à Copenhague (Danemark). De plus, l'Allemagne a été choisie pour assurer le prochain camp des 9-12 ans. L'AG s'est clôturée le 25 mai.

Week-end Team building FFSB- Jeunes du 21 au 23 juin 2013

Le nouveau comité fraîchement élu le 1er mai a pu déterminer les dates du team building, qui a pour but d'apprendre aux membres à mieux se connaître. Ce séminaire sera également l'occasion de prévoir les prochaines actions pour les jeunes sourds belges. Le compte-rendu de ce week-end paraîtra dans la prochaine édition du Sournal, puisque la préparation du présent numéro a été clôturée au préalable.



Le nouveau comité de la FFSB-Jeunes : de gauche à droite: Nicolas Duchêne, Charlotte Mogenet, Christophe De Clerck, Ludivine Descamps, Amandine le Maire, Gauthier Raes.

L'ÉQUIPE FFSB-JEUNES

Les nouvelles de l'Union Européenne des Sourds



De gauche à droite : André Lathouwers, président de la FEVLADO, Frédéric Bouquelloen, président de la FFSB et Markku Jokinen, le nouveau président de l'EUD juste élu à cette Assemblée générale.

Frédéric Bouquelloen s'est rendu, pour la FFSB, à l'Assemblée générale de l'EUD qui a eu lieu à Dublin en mai 2013. Il était accompagné d'André Lathouwers pour la FEVLADO. Ensemble, ils y ont représenté la Belgique.

Lors des nombreux séminaires de l'Assemblée générale, les interventions ont porté sur l'égalité des droits des sourds par rapport aux entendants, en tant que citoyens à part entière, et ce, en accord avec le thème de « L'Année européenne des Citoyens ». Ce même thème sera d'ailleurs repris pour la vingtième édition de la Journée Mondiale des Sourds francophone, le 28 septembre prochain à Liège.

Le sujet de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes handicapées a été abondamment débattu, lui aussi. Ce fut l'occasion de rappeler que la Convention n'a toujours pas été ratifiée par trois pays d'Europe: l'Irlande elle-même, les Pays-Bas et la Finlande. La raison pour laquelle l'Irlande ne l'a pas entérinée réside dans la crainte des difficultés budgétaires si elle est tenue d'appliquer les principes de la Convention. Les Pays-Bas n'ont

toujours pas vu leur langue des signes reconnue par leur gouvernement, condition sine qua non pour que les droits prévus dans la Convention puissent être appliqués. Quant à la Finlande, elle dispose déjà, à contrario, d'une législation très respectueuse des personnes handicapées.

Mark Weathley, directeur de l'EUD, a profité des séminaires pour parler de l'enquête réalisée par le Bureau pour récolter des données sur les acquis et les manquements des différents pays d'Europe quant à l'application de la Convention, notamment en matière de droits pour les sourds. Une analyse a été réalisée à partir des informations transmises par les fédérations nationales et les résultats seront bientôt publiés. Ceux-ci sont très intéressants à observer : il existe de nombreuses disparités d'un pays à l'autre, certains avantages étant bien acquis dans certains domaines, tandis que d'autres le sont moins dans d'autres domaines pour un pays, et vice-versa pour d'autres pays... Pour n'en citer qu'un seul, à titre d'exemple: en Espagne, beaucoup de droits ont été acquis, mais ils ne s'appliquent qu'à l'Andalousie et pas au reste de l'Espagne. En Catalogne, le système d'appel d'urgence par sms est opérationnel et fonctionne très bien, alors que ce n'est pas encore le cas pour le reste du pays. Les différences apparaissent donc aussi à l'échelle des régions. En Finlande, on observe que, même si le nombre de personnes sourdes portant un implant cochléaire est considérable, l'ensemble des personnes qui pratiquent la langue des signes est tout aussi significatif, car le recours à cette dernière constitue une condition primordiale pour l'accès à l'éducation dans ce pays. Ces détails

ne sont qu'un avant-goût des résultats de l'enquête menée par l'EUD qui seront publiés prochainement et devraient nous éclairer davantage encore.

La Belgique n'est pas le seul pays à rencontrer des difficultés financières, la crise est omniprésente. Toutes les fédérations de sourds en ressentent l'impact. L'EUD a d'ailleurs profité de son Assemblée générale pour rappeler à tous les représentants de ces dernières à quel point il est crucial pour elle qu'elles restent affiliées. En effet,

personnes sourdes dans leur pays. Il en va de même pour l'EUD au niveau européen. Afin de changer les choses, il est primordial que les associations locales, nationales et internationales restent solidaires pour faire passer un message commun.

L'EUD a également rappelé sa position en matière de défense de la communauté sourde. L'heure où l'on ne défendait que la langue des signes et les sourds signants est révolue, car considérée comme moins efficace pour atteindre

soient oralistes ou signants, car les problèmes d'accessibilité récurrents sont identiques pour tous et ce n'est qu'en s'octroyant une certaine marge de manœuvre en matière de défense des droits que l'on a le plus de chances d'atteindre ses objectifs. L'EUD et la FFSB invitent les associations à ne pas s'inquiéter, tant l'EUD que la FFSB ne quitteront jamais leurs positions initiales en matière de défense et de respect de la langue des signes.



l'ensemble des cotisations payées par les différents groupements représente un montant important qui permet à l'EUD de continuer à bénéficier des subventions européennes, dont une majeure partie n'est versée que de manière rétroactive. Les cotisations permettent dès lors de disposer des fonds indispensables à la viabilité de l'organisation, plus précisément, des salariés du Bureau. Sous cet angle, ce n'est pas l'EUD qui doit soutenir les fédérations nationales, tout comme il n'appartient pas aux fédérations nationales de soutenir les associations locales. Il incombe aux associations de faire remonter les informations dont elles disposent vers les fédérations nationales, qui, à leur tour, doivent transmettre leurs informations à l'EUD. En retour, les fédérations nationales peuvent, grâce à ce soutien, faire évoluer les droits des



les objectifs recherchés. L'EUD, elle-même, appelle les fédérations nationales à suivre son exemple, c'est-à-dire à tenir compte de tous les degrés de surdité et de tous les moyens de communication, qu'ils

De gauche à droite et de haut en bas : Mark Weathley, directeur de l'EUD, présente les résultats de leur enquête sur la Convention de l'ONU. - Parmi les nombreuses conférences, l'une portait le thème indiqué sur la photo - Les rencontres informelles entre les représentants des fédérations nationales permettent de créer des liens.



Le village des sourds irlandais

Les membres de l'Assemblée générale ont été invités à visiter le village des sourds irlandais. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments abritant un complexe sportif dans lequel sont situés les bureaux des associations de sourds irlandaises. Le village se trouve à une quinzaine de minutes en voiture de Dublin. La Deaf Irish Society, la fédération irlandaise des sourds, y est installée, de même que d'autres services, associations culturelles (histoire des sourds, notamment), sportives, religieuses, ... destinés aux sourds. Le complexe sportif est utilisé en grande partie par des entendants qui disposent d'une piscine, d'une grande salle de fitness, de terrains de football, de minifoot ou encore de basket, etc. Mais les personnes sourdes qui fréquentent les lieux bénéficient de réductions sur le prix de l'abonnement. C'est l'activité du complexe sportif qui permet de financer une partie des bâtiments dans lesquels sont installées les associations. Le bâtiment comprend également un restaurant et un café. Les installations sont agréables et relativement impressionnantes pour le visiteur peu averti. Une partie du complexe abrite une grande salle polyvalente modulable et reliée à une chapelle qui peut, à elle seule, accueillir une cinquantaine de personnes. C'est à cet endroit que les activités, telles que les conférences organisées par les associations, ont lieu. Il est aussi intéressant de constater qu'une zone du complexe est réservée à l'accueil du public sourd, tandis que les bureaux se situent dans une autre partie.



Frédéric Bouquelloen a été impressionné par la grande solidarité qui y règne entre les différentes associations irlandaises. En réalité, l'Irlande comptait jadis davantage d'associations pour sourds, mais, au fil du temps, celles-ci sont devenues de moins en moins nombreuses pour, finalement, devenir plus importantes. C'est un peu comme si, chez nous, on

regroupait tous les foyers de Mons, Namur, Liège, Tournai, Bruxelles, ainsi que les nombreuses antennes d'associations et de services régionales pour n'avoir plus qu'un seul pôle géographique. Néanmoins, la solidarité et l'union inter-associations reste un pilier essentiel, quel que soit le pays concerné. L'EUD n'a pas manqué de le rappeler lors de son Assemblée générale.



FRÉDÉRIC BOUQUELLOEN



Agenda des associations affiliées

Juillet/ Août / Septembre 2013

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg 38 - 1210 Bruxelles

Tél / Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis
à partir de 19h00

Renseignement sur le programme :
secretaire@maisondessourds.be

Agenda non reçu

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds et Malentendants A.S.B.L.

Local : Rue de la Charrette, 15 - 1200 Woluwe St Lambert

Siège : Chaussée de Roodebeek, 346 Bte 1 -
1200 Woluwe St Lambert

Tél ou Fax : 02/305.00.87

E-mail : cscs.info@fsmtds.be

Lundi 15
Samedi 20

50+ : Activité libre
Tournoi organisé par C.R.S. Tournai à
Tournai

Août 2013 :

Samedi 17 11.00 Tournoi d'été organisé par L.D.S.
Zonhoven à Zonhoven
Samedi 24 13.00 Entraînement organisé par W.S.S.B.
Pétanque à Woluwé

JUILLET 2013 :

Samedi 6 12.00 Tournoi d'été organisé par W.S.S.B.
Pétanque à Woluwé
Dimanche 7 13.30 Amis de Woluwé : Concours annuel de
mini-golf au terrain de mini-golf de
Woluwé
Samedi 13 13.00 Tournoi entre les boulistes d'Open
Pétanque et de WSSB Pétanque
organisé par Open Pétanque à
Saint-Josse-ten-Noode

SEPTEMBRE 2013

Samedi 7 13.00 Championnat francophone Tête-à-tête
organisé par L.S.F.S.
Samedi 21 11.00 ou 13.00 Championnat francophone
(doublettes) organisé par W.S.S.B.
Pétanque à Woluwé
Samedi 28 Journée Mondiale des Sourds à Liège.

CHARLEROI

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local : «Le Gazo» - Rue du Calvaire 2A - 6060 Gilly

Tél / Fax : 071 35 02 54

E-mail : asmcharleroi@hotmail.com

Portes ouvertes tous les 3e dimanches du mois à 14h00

Agenda non reçu.

LIÈGE

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

Tél : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

E-mail : surcite@gmail.com

Agenda non reçu

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : «Centre de Rencontre des Sourds» (CRS) -
Rue Blandinoise 28 - 7500 Tournai
Tél /Fax : 069 84 18 59
E-mail : info@sourds-tournai.be

JUILLET 2013

Dimanche 7	11.30	Réunion mensuelle de la R.A.S.T. Plat : Tomates crevettes-Frites et dessert Jeux de cartes « Manille »
Samedi 6	11.00	Pétanque Open au Foyer des Sourds à Woluwé-St-Lambert,début du tournoi à 13h.
Samedi 20	12.45 19.00	Pétanque Open, organisé par S.C.S.Tournaisis Souper

Août 2013

Lundi 5 au Vendredi 9
Stage en Langue des Signes :Formation intensive, animations et visites Culturelles-niveau débutant.
Pour tout renseignement :
Info-Sourds, rue Claquement, 40 à 7500 Tournai-
Tél/Fax :069/84.18.59. – Mail : infi@tournai-sourds.be

2ème semaine

Voyage organisé par R.A.S.T.
(Promenade au parc « Les Mondes de Pairi Daïza »
À Cambron-Casteau) Pour tout renseignement :
Mme Nicole Huguet, secretaire.

Samedi 17 12.45 Pétanque (Tournoi de Section) au C.R.S.
19.00 Souper

SEPTEMBRE 2013

Samedi 1	11.30	Banquet traditionnel au C.R.S. Jeux de carte « Manille »
Samedi 7	12.00	Pétanque (Championnat Francophone Tête à tête, Organisé par la ligue Sportive Francophone des Sourds.) « 25 ans » des Journées du Patrimoine en Wallonie.
Dimanche 8		
Mardi 10	17.00	Entraînement de Bowling Le Clovis
Samedi 14	11.00	Bowling (Championnat Francophone Individuel) au bowling « Le Clovis » de Ramegnies-Chin.
Samedi 21	12.00	Pétanque (Championnat Francophone Doublettes), organisé par Woluwé S.S.B.
Mardi 24	17.00	Entraînement de Bowling « Le Clovis »
Jeudi 26	18.30	Table ronde entre les personnes sourdes et entendantes au Centre de Rencontre des Sourds
Samedi 28		Toute la journée : « Journée Mondiale des Sourds » à Liège

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur
Tél /Fax : 081 30 06 62
Salle «Chalet» : Rue du Cimetière 25 - 5100 Jambes

JUILLET 2013

Mercredi 10	14.00	Lioba 50+ :Jeux de loisirs Souper « Buffet froid »
Dimanche 28	14h.00	Jeux de carte « UNO » Croque-monsieur

Août 2013

Mercredi 14	14h.00	Lioba 50+ : jeux de loisirs Souper « Barbecue »
Dimanche 25	12.00	Réunion ordinaire

Dîner « Barbecue géant »

SEPTEMBRE 2013

Mercredi 11	14.00	Lioba 50+ : Jeux de loisirs Croque-monsieur avec crudités
Samedi 14	10.00	4è Tournoi de l'amicale de pétanque à Verviers
Dimanche 22	14.00	Réunion ordinaire Croque-monsieur avec crudités
Mercredi 25	14h00	Lioba 50+ : Bricolage
Dimanche 29		5è Tournoi et final de l'amicale de pétanque à Cercle Liège

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy
Tél /Fax : 04 365 55 45
Portes ouvertes le 1er dimanche du mois à partir de 14h00

ATTENTION CHANGEMENT : LE DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS.

Agenda non reçu

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin

Tél /Fax : 065 88 59 17

Agenda non reçu

Autres annonces

ARTS ET CULTURE

SEPTEMBRE 2013

Visite aux journées du Patrimoine : «Bruxelles, m'as-tu vu» en célébrant 25 ème anniversaire de cet évènement.

Erratum : Dans le Sournal n°118, nous avons signé l'article du CFLS pages 16 et 17 « Arlette Sodoyez, pour le CFLS», or le CFLS souhaitait que l'article soit signé « l'Equipe du CFLS ». Toutes nos excuses.

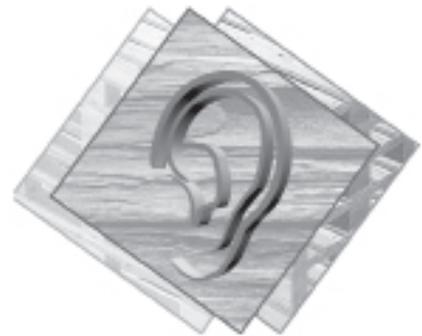
ATELIERS DU MONCEAU

*Aide aux sourds et malentendants**Rue de l'Avenir 75**4460 Grâce-Hollogne*

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)

E-mail : laure.fiasse@dumonceau.bealain.klinkenberg@dumonceau.be**Réparation de palettes****Fabrication de châssis en bois****Fabrication de caisses et caissettes****Rabotage industriel****Petite menuiserie****Fabrication de pallox's****Mise en caisse****Placards****1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français****Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail**

PUBLICITE

Corps humain

Remettez les lettres dans le bon ordre.
Vous obtiendrez un mot en rapport avec le corps humain.

1

5

2

6

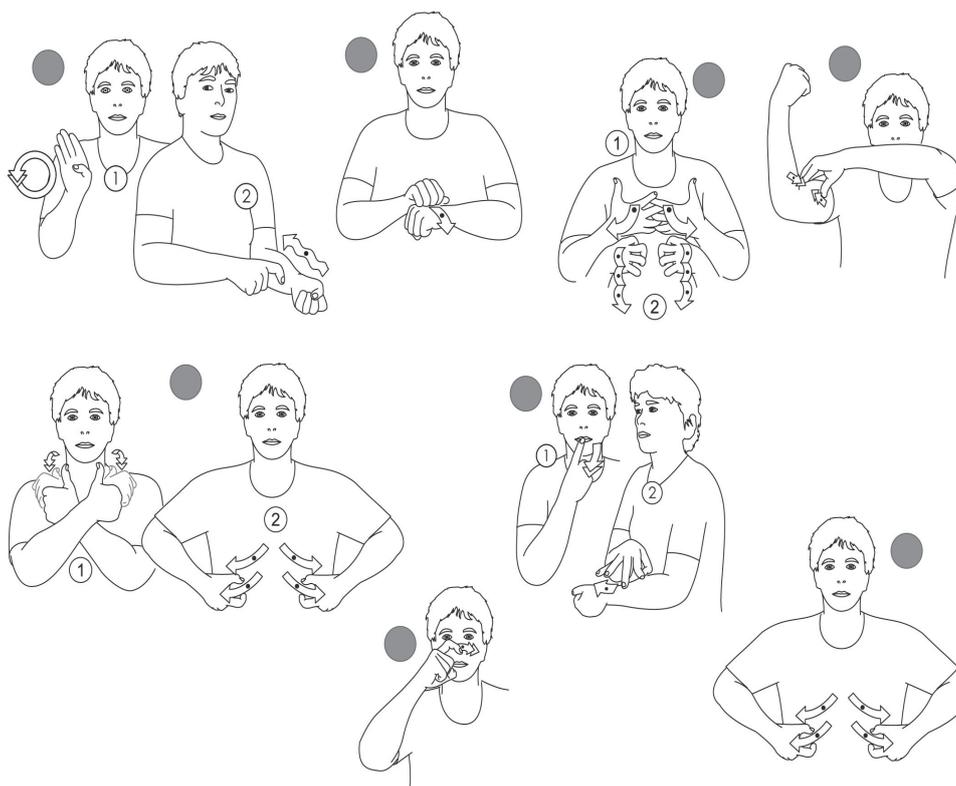
3

7

4

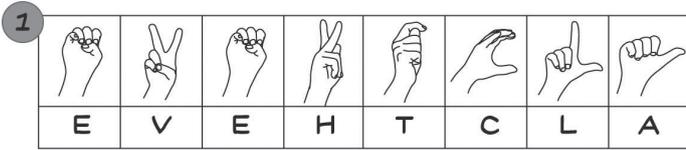
8

Donnez maintenant à chaque signe, le chiffre qui lui correspond.

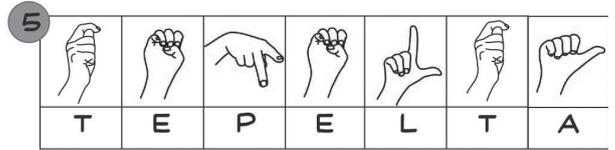


Solution au jeu «Art» du Sournal n°118

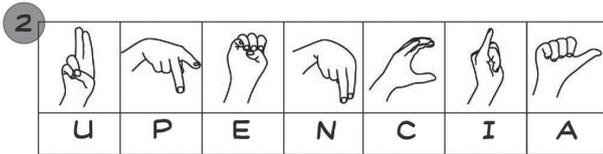
SOLUTIONS



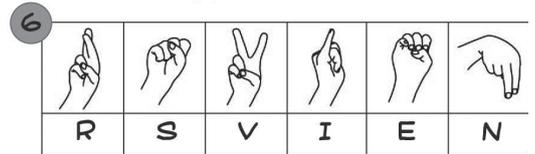
CHEVALET



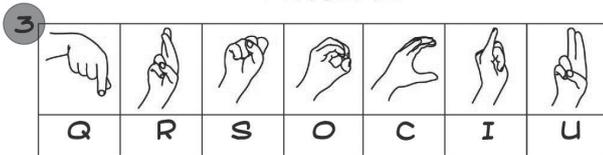
PALETTE



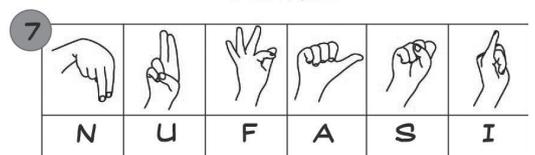
PINCEAU



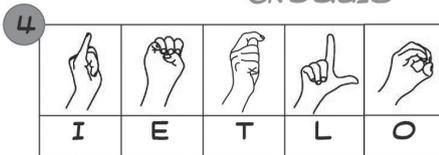
VERNIS



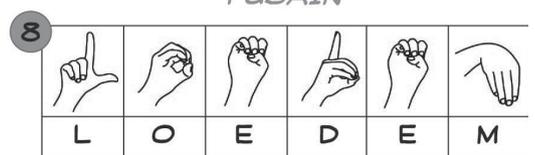
CROQUIS



FUSAIN

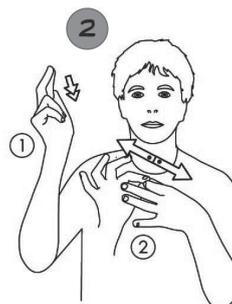
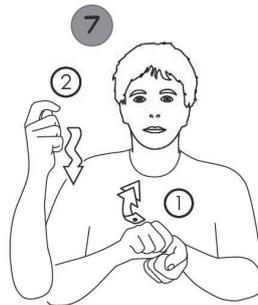
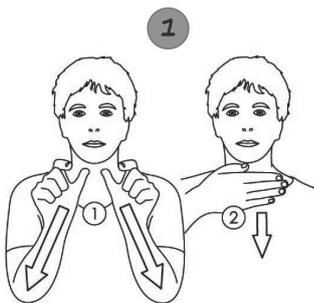
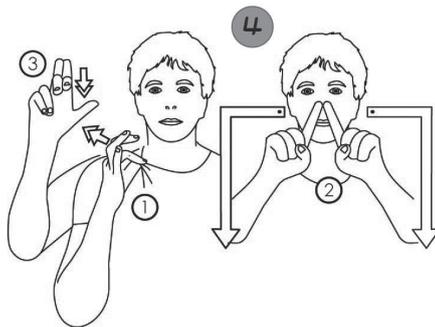


TOILE



MODELE

SOLUTIONS



28/09

2013



JOURNÉE
MUNDIALE DES
SOURDS



FFSB_{ASBL}



20^{ème}
des

Journée Mondiale Sourds

- ▶ Stands
 - ▶ Conférences
 - ▶ Animations
 - ▶ Cortège
 - ▶ Expositions
- + Activités toute la semaine

à Liège



Entrée Gratuite



0474/01 35 97
@ infos@ffsb.be



www.ffsb.be